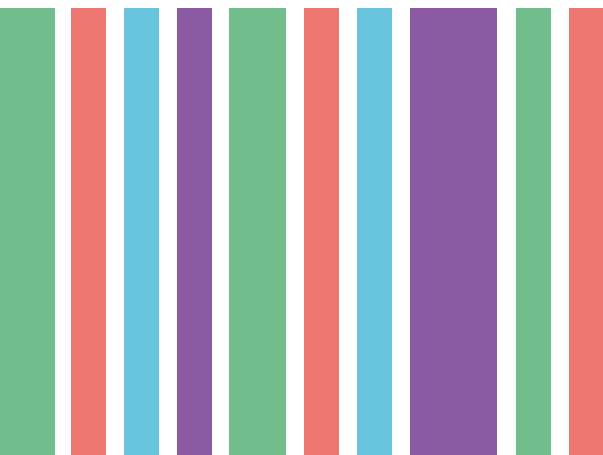




L'AGGLO A VÉLO

JUILLET 2015



LE NOUVEAU SCHÉMA CYCLABLE
DE L'AGGLOMÉRATION D'ANNECY



Édito

Les évolutions de notre territoire, la mobilité de nos populations, la croissance de nos communes sont autant de facteurs qui nous invitent à redessiner notre schéma cyclable. Mais au-delà de ces mutations, de véritables choix de vie et choix de déplacement nous animent aujourd'hui. Notre objectif pour 2030 est que 15% des déplacements se fassent en vélo et 15% en transports en commun. Cette vision est le fondement du nouveau schéma cyclable de l'agglomération d'Annecy.

Notre démarche est reconnue et soutenue, notamment par nos partenaires locaux qui encouragent des pratiques renouvelées et diversifiées des modes de déplacement. De nouvelles perspectives s'ouvrent pour notre schéma cyclable, projetant ainsi 110km de nouvelles sections à horizon 2030, s'ajoutant aux 110km existants. Nous appartenons à un réseau européen de plus de 200 villes qui échangent, partagent leurs bonnes pratiques et expériences dans ce domaine.

Nous pouvons être fiers d'inscrire notre agglomération parmi les sites français pilotes d'une politique cyclable volontariste et attractive. Notre réseau figure dans le peloton de tête du rapport linéaire cyclable par habitant en France, offrant ainsi de belles perspectives de développement et de rayonnement.

Notre environnement d'exception, propice à la pratique responsable, quotidienne, sportive et loisir du vélo nous incite à accompagner nos concitoyens sur des chemins toujours plus sécurisés et performants en répondant au mieux à leurs besoins.

Le nouveau schéma cyclable de l'agglomération signe la modernité de notre territoire et l'accessibilité accrue de nos sites pour renforcer le bien-être de tous. Ce document vous permettra de découvrir le chemin parcouru depuis le dernier schéma cyclable de 1994 et vous donnera les clés pour comprendre les orientations prises à horizon 2030. Il vous donnera enfin définitivement le goût d'un deux roues qui ne cesse de se réinventer pour rester plus que jamais d'actualité et d'avenir !

Jean-Luc Rigaut,
Président de la Communauté,
de l'agglomération d'Annecy

René Desille,
Vice-Président,
chargé de la mobilité

Le vélo, un essentiel au cœur de nos villes

Le vélo, un peu, beaucoup, à la folie !

Notre conviction : le vélo est un moyen de transport idéal pour se rendre sur son lieu de travail. La pratique régulière de cette activité permet de réduire le stress et d'évacuer les pressions professionnelles. Notre schéma 2030 assure une desserte optimale des zones qui concentrent une majorité d'actifs sur notre territoire, telles que les zones d'activités et les grands pôles générateurs de mobilité.

Vélo à toute épreuve !

Notre territoire et notre environnement, entre lac et montagne se prêtent volontiers à la pratique sportive du vélo. Vélo de route ou vélo tout terrain, il est indispensable de trouver des équipements adaptés à une pratique sportive en toute sécurité. Nombreux sont les challenges sportifs et les courses qui révèlent les qualités de nos parcours (Tour de France, Montée du Semnoz). Le nouveau schéma cyclable de l'agglomération facilitera l'accès aux sites les plus recherchés à travers le schéma de jalonnement, grâce à une signalétique adaptée et des pistes dédiées. Notre réseau permet également la pratique pour les PMR¹.

Santé et environnement

5 tonnes d'équivalent carbone sont économisées chaque jour grâce à la pratique du vélo ; une donnée significative dans la réflexion menée sur notre démarche environnementale et sanitaire. Le PCET² de l'agglomération d'Annecy valorise de nouvelles formes de mobilité au quotidien pour réduire les émissions de gaz à effet de serre mais également favoriser l'activité physique. Réduction des risques cardio-vasculaires, diminution du stress et de problèmes liés au surpoids, le vélo est une source de bien-être et de bien vivre que nous nous attachons à déployer.

« Venir en vélo au bureau est pour moi une pause indispensable dans mon quotidien. Le matin comme le soir, mes trajets me redonnent de l'énergie, me ressourcent. C'est un vrai plaisir d'être dehors, de faire du sport et de profiter de notre environnement tout en allant travailler. Je trouve toujours un parking à vélo proche du lieu où je me rends et je ne sais plus ce que c'est qu'un embouteillage ! J'espère vivement que le schéma cyclable 2030 permettra d'assurer la continuité des itinéraires cyclables et d'améliorer toujours plus la sécurité des cyclistes. »

Isabelle Brun,
Responsable Contrat
développement durable Rhône-Alpes

« Utiliser les pistes cyclables aux abords du lac est très agréable et sécurisant. Ces sections se développent rapidement et feront peut-être, à terme, le tour complet du lac, permettant de rallier aisément les montagnes environnantes. Nous espérons d'autres pistes pour rejoindre en VTT la Mandallaz par exemple. La cohabitation avec les autres utilisateurs (rollers,...) est possible si on se déplace sans notion de vitesse sur ces pistes, permettant de respecter autrui en toute sécurité. À noter aussi la navette estivale qui monte tous les vélos au Semnoz pour accéder à des itinéraires balisés. »

Raphaël Druais,
VTTiste

« Le vélo est une très bonne activité physique au quotidien, c'est un effort certes, mais qui permet de bouger. Le vélo à assistance électrique me semble être une très bonne alternative aujourd'hui pour séduire de nouveaux cyclistes. Il nécessite toujours d'être en mouvement, mais il va permettre d'enlever certains freins et d'atteindre plus facilement des destinations en altitude et notre agglomération en connaît un certain nombre ! Je vois aujourd'hui parmi mes patients de plus en plus de cyclistes auxquels je recommande vigilance et tenues colorées pour être bien identifiés par les automobilistes. »

Bernard Deschamps,
Médecin du sport



Le saviez-vous ?

50%

de tous les déplacements urbains de notre agglomération font moins de 3 km.
> Le vélo est le mode de déplacement idéal pour effectuer des distances courtes rapidement.

15 min

c'est le temps nécessaire pour parcourir environ 3 km à vélo, c'est également le temps moyen passé pour un déplacement quotidien dans notre agglomération.

> Un aller-retour de 30 minutes de vélo par jour réduit de 50% les risques cardio-vasculaires.

400

cyclistes traversent chaque jour le Fier par le viaduc des Îlettes entre l'hôpital et l'avenue de Genève.

800 000

cyclistes empruntent chaque année la voie verte au bord du lac à la Puya dans les deux sens.

> En 2030, notre objectif est de tripler le nombre de déplacements à vélo sur notre territoire par rapport à 2014.

Des réalisations concrètes pour dynamiser la pratique

Notre exigence : une politique cyclable innovante

La politique cyclable est au cœur de la dynamique globale d'aménagement et de mobilité mise en place ces dernières années. Elle est une véritable alternative à l'utilisation de l'automobile et s'illustre par les évolutions de la réglementation cyclable. Assurer la continuité du réseau et améliorer la qualité des stationnements sont des axes prioritaires du schéma cyclable 2030. Ils nécessitent l'adaptation du mobilier urbain, la réflexion autour de l'intermodalité (avec les gares notamment) et enfin la concertation avec les écoles, universités et autres institutions accueillant du public pour améliorer les infrastructures.

Notre agglomération soutient des projets innovants encourageant de nouvelles pratiques telles que Vélonocy, qui propose un accès facile à 225 vélos (dont des modèles électriques et pliables) et bénéficie d'un centre d'accueil et d'information au cœur de la ville et du pôle multimodal de la gare. De plus, une consigne à vélo a été réalisée en partenariat avec la Région.

Notre volonté : desservir au mieux tout le territoire

Le vélo est synonyme de liberté et de facilité. Nous déployons sans cesse de nouveaux aménagements pour répondre aux usages : nouvelles sections pour relier des sites jusqu'alors isolés et peu accessibles en vélo, double sens en zone 30 et en dehors des zones 30, itinéraires BHNS³ tels que la nouvelle ligne de bus qui traversera la zone commerciale d'Épagny bordée de chemins piétons, desserte accrue en direction des territoires voisins, ou encore tourne-à-droite au feu tricolore en cédant le passage.

Notre priorité : sécuriser les parcours

Nous travaillons depuis plus de 20 ans à la sécurisation des itinéraires avec un travail important notamment au niveau des giratoires principaux de notre agglomération. Ainsi, nous avons investi au niveau des rond-points de l'hôpital de Metz-Tessy pour permettre à tous les employés et visiteurs de s'engager en toute sécurité sur cette portion qui les relie désormais en 5 minutes à Pringy. Cet itinéraire a été conçu avec un éclairage dédié pour les modes doux, améliorant ainsi la sécurité des usagers.

Nous ciblons également l'enjeu des liaisons intercommunales pour harmoniser les dessertes et optimiser les trajets sur ces portions. Assurer la qualité et l'homogénéité de l'entretien du réseau cyclable est primordial et fera l'objet d'un partenariat spécifique avec les communes.

³ Bus à haut niveau de service



Infos clés

13

communes composent la Communauté de l'agglomération d'Annecy, sur un territoire de 124 km².

145 000

habitants dont plus de 60 000 possèdent un vélo.

110 km

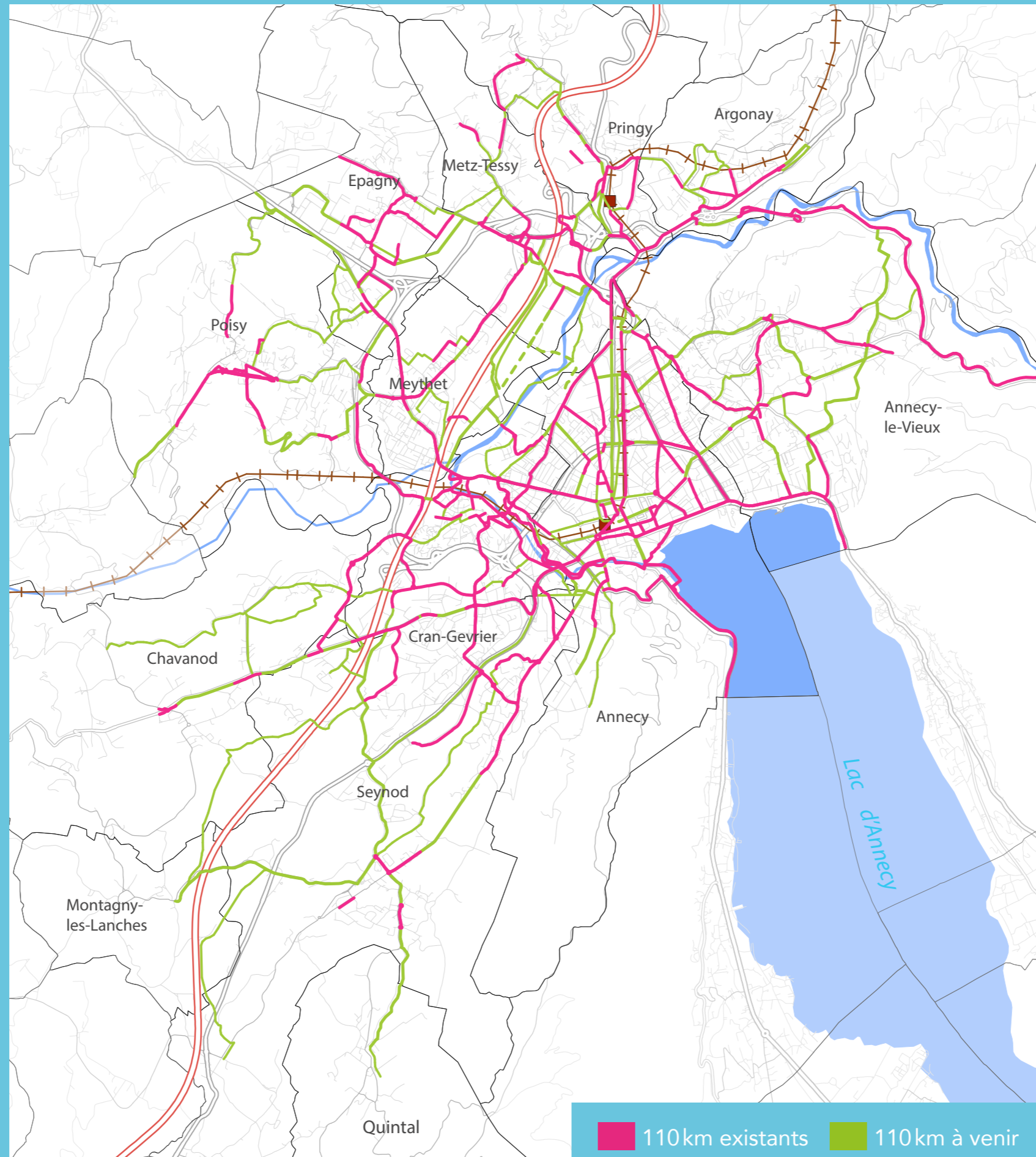
d'aménagements cyclables sur le réseau actuel, ce qui positionne la Communauté de l'agglomération d'Annecy dans le peloton de tête français en matière de linéaire par habitant.

220 km

d'aménagements cyclables d'ici 2030.

le nouveau schéma cyclable de
a été adopté le 6

l'agglomération d'Annecy
février 2014



Des moyens engagés au service d'une démarche cohérente

16 millions d'euros pour dessiner l'avenir

Aujourd'hui, un nouvel effort des collectivités est nécessaire pour réaliser 110km d'aménagements cyclables supplémentaires, qui vont considérablement étoffer le maillage du territoire, mais aussi renforcer et sécuriser les infrastructures en place. Les aménagements à réaliser sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de l'agglomération d'Annecy sont estimés à 16 millions d'euros d'ici 2030, soit un investissement de 1 million d'euros par an. Dès 2015, certains tronçons vont être réalisés conjointement par la Communauté de l'agglomération d'Annecy et les communes : secteur de Gillon à Épagny, rue de la Crête à Cran-Gevrier et Annecy.

Qualité de l'air

L'amélioration de la qualité de l'air constitue un enjeu majeur pour la santé publique et l'environnement. Nous sommes tous concernés, chaque geste compte. La Communauté d'agglomération agit dans ce domaine sur plusieurs fronts (*amélioration de l'habitat, trame "nature en ville", développement des transports en commun...*).

Elle agit également avec la mise en place de ce schéma directeur cyclable afin que les transports, une des 4 sources d'émissions de polluants avec l'habitat, l'industrie et l'agriculture, participent à l'amélioration de la qualité de l'air. La mobilité douce est une alternative essentielle, notamment en zone urbaine, pour limiter l'usage des véhicules motorisés avec produits pétroliers. Le gain est d'autant plus fort s'il participe à faire baisser l'usage du diesel et plus particulièrement des vieux diesels (*les plus polluants pour les particules fines*). Les actions menées pour mettre en place ce réseau cyclable, sécurisé, performant et attractif sont des atouts pour notre territoire afin qu'il améliore la qualité de son environnement et de l'air que nous respirons.

Une démarche certifiée Bypad (Bicycle Policy Audit)

La méthode Bypad, soutenue par l'Union Européenne, vise à améliorer la politique cyclable d'une ville, en vue de l'augmentation de l'usage du vélo et de l'amélioration de la sécurité du cycliste.

Le choix de cette méthode pour élaborer le nouveau schéma cyclable de l'agglomération a permis de rassembler un groupe interne d'évaluation formé d'élus, de techniciens de l'agglomération et des communes, d'associations de cyclistes et de loueurs de vélos. Un coordinateur externe a apporté son expertise de manière transversale sur notre politique cyclable. Cette analyse, réalisée en 2011 et 2012, a permis de poser un diagnostic et des recommandations consolidant la vision du schéma cyclable 2030 de l'agglomération d'Annecy.

Plus de 200 villes européennes participent à ce projet et sont au cœur d'une dynamique d'échange et de

partage de bonnes pratiques qui permettent de créer des projets durables et innovants en matière de politique cyclable. Annecy fait partie des 5 villes françaises engagées dans cette démarche aux côtés de Versailles, Montbéliard, Grenoble et Chambéry.

De grandes villes nordiques, telles que Copenhague nous inspirent avec des innovations régulières et des investissements très importants pour financer parkings à vélos, infrastructures dédiées et autres expériences révélatrices d'une vraie mutation.

Aujourd'hui, Bypad nous permet non seulement de formuler des réponses aux besoins de nos concitoyens, mais aussi d'anticiper de nouvelles pratiques. Bypad incite notre agglomération à construire et tenir des engagements forts sur l'organisation et l'éducation pour une politique cyclable renforcée et adaptée.



Information et éducation

Notre territoire devra se mobiliser pour apprendre les bonnes pratiques à nos jeunes concitoyens, afin que cette activité se fasse en toute sécurité, dans le respect du code de la route. Nous resterons attentifs aux actions des partenaires que nous encourageons : le SILA, les communes, Roule&Co.



- + d'infos sur le schéma cyclable : www.agglo-annecy.fr
 - + d'infos sur la méthode Bypad : www.bypad.org
- Contact : transports@agglo-annecy.fr

Communauté de l'agglomération d'Annecy
46 avenue des Îles - BP 90 270 - 74 007 Annecy
caa@agglo-annecy.fr - www.agglo-annecy.fr

